

SUD



Solidaires



sudceidf@orange.fr

votre syndicat à la **CEIDF**

BPCE

www.sudbpce.com

CSE

MAYDAY MAYDAY MAYDAY

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

Cela ne vous aura certainement pas échappé depuis le 1er septembre aucune demande de remboursement ne peut être saisie.

Dans une News Letter, le bureau du CSE nous informe que son site est encore en travaux et nous demande de garder nos justificatifs, nos mécontentements, pour un traitement différé. Lors du CSE du 24 Octobre, les gestionnaires nous prédisent une reprise au 5 novembre. Peut-on les croire ? Nous l'espérons dans l'intérêt des salariés mais compte tenu de l'amateurisme dont ils ont fait preuve jusqu'alors la prudence est de mise !

Comment en sommes-nous arrivés là ?

La nouvelle majorité tentant en vain de masquer sa propre incurie en traitant les anciens gestionnaires **Sud**-CGT « d'incapables » a décidé de faire table rase du passé.

Changement de site internet et de logiciel de gestion des activités jugé trop compliqués. Remerciement sans ménagement de la société Stratèges et choix d'un prestataire unique Proweb.

Ils ont donc entrepris la refonte totale du site informatique dans la période la plus mal choisie de l'exercice comptable : inscriptions aux sports, aux activités culturelles, et les inévitables demandes de remboursements.

C'est du jamais vu !

En notre temps, nous avons rénové le site du CE de fond en comble en 2017 sans que les collègues soient pénalisés.

Les élus **Sud** ont demandé aux gestionnaires de mettre en place des procédures « dégradées » ou « d'escalade » sans attendre pour traiter vos demandes de remboursement. A ce jour, rien n'existe, cependant si vous en faites la demande par mail avec vos justificatifs ils s'engagent à faire le nécessaire. La direction, prête à tout pour sauver sa nouvelle majorité, par l'intermédiaire du président du CSE F de Laportalière, s'engage à étudier au cas par cas le remboursement d'éventuels frais bancaires.

Nous vous invitons donc à les contacter.

Quoi d'autre ?

La direction vole au secours de la nouvelle majorité CGC-CFDT tant désirée, **du jamais vu !**

Une salariée de la DRH a été détachée pour venir en aide au CSE. Elle aura en charge la gestion RH, la coordination des espaces (fêtes, enfance, tourisme/voyage) la gestion des problématiques informatiques, des projets, la formation des salariés du CSE, la mise en place d'un contrôle de 2nd degré... et plus encore. Que reste-t-il à faire à la secrétaire et son équipe en place depuis 18 mois ?

S'agit-il d'un sauvetage de la direction devant ce « fou-tout » organisé ?

Quant à son salaire, il sera pris en charge sur le budget de fonctionnement et des œuvres sociales, à ce jour les élus sont dans l'incapacité de nous donner les proportions et le montant. **Là encore du jamais vu !**

Ajouter à tout ça, le départ de la comptable, pour quelles raisons ? Quid de son remplacement ? Quand et qui ? Le recrutement semble difficile vu son expérience, son ancienneté et sa connaissance du fonctionnement du CSE dicit la secrétaire.

Tout ça pour ça !

Après la baisse de certaines prestations, l'impossibilité de faire nos demandes de remboursement qu'est-ce qui nous attend ? On peut craindre le pire, elles étaient pourtant belles leurs promesses de campagne mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

A Paris, le 25/10/2019

Délégation SUD : J-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Olivier Le Saec - Alexandra Rideau